



Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la coopération internationale, session 2023

N° J2B45IGEIOR

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la coopération internationale, au titre de l'année 2023 :

Monsieur PERREAU Hervé, ingénieur d'études hors classe, président, Université d'Orléans, Orléans.

Madame KROUBO DAGNINI Jennifer, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université Orléans, Orléans.

Monsieur DEVILLEZ Arnaud, ingénieur de recherche hors classe, expert, Rectorat de Rennes, Rennes.

Madame GESBERT-BOULANGER Florence, ingénieure d'études de classe normale, experte, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris.

Madame TREBUCQ Laurence, ingénieure d'études hors classe, experte, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Monsieur FERRANDEZ Philippe, ingénieur de recherche, suppléant, Université d'Orléans, Orléans.

Madame VILGARD Marion, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université d'Orléans, Orléans.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 16/06/2023

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)



Pauline MAINDON